

Procès verbal

Le jeudi 18 juin 2026 à 19h00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 15 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Martial OSTER.

Secrétaire de la séance : Laura WILL

Présents : Martial OSTER, Claude EULERT, Sabrina GANGLOFF, Martial MULLER, Denis OSTER, Charly LEQUEUVRE, Laura WILL, Laura PAULUS, Maryline BRUCKER, Jean-Marc JAZERON, Yannick BUCHI

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour

- Adoption des PV
- Plan communal de sauvegarde
- Convention avec la SPA
- Grille blaireau (lotissement Waldmatt)
- Ambassadeur à la commune
- Commande fioul
- Matinée de travail membres du CM
- CM des jeunes
- Projet verger
- Réunion publique au sujet de la déchetterie verte/ date à définir en Septembre 2026/ mise en place d'un règlement
- Réunion publique au sujet de la circulation dans Schoenbourg ainsi que de l'entretien des routes date à définir en octobre 2026
- Fiabilisation des bases locatives
- Proposition d'installer 2 spots (éclairage) pour les terrains de pétanques/ charrette
- Avancement des travaux du mille club/ retour sur les réunions publique du 18.05.26 (sèches mains)
- Vente du terrain à côté de la maison forestière
- Point SIVOS
- Circulation du bus scolaire, rue de la fontaine (rentrée de septembre 2026)
- Organisation du 13/07
- Divers

Délibérations du conseil

1. Adoption des PV

Les PV sont adoptés.

2. Plan communal de sauvegarde (PCS) créé en 2010

Présentation faite par Sabrina Gangloff.

- ➔ Il a son intérêt en cas de tempête / séisme / explosion / inondation /
- ➔ Il permet de déterminer le rôle de chacun
- ➔ Il a également un rôle juridique en cas de problème

Sabrina a fait une mise à jour et une attribution d'office des rôles avec les nouveaux membres du Conseil Municipal. Sont également recensées les populations à risques, les résidences secondaires, les bâtiments communaux recevant du public, les activités de loisirs et les entreprises.

3. Convention avec la SPA

Sabrina Gangloff a contacté la SPA de Saverne, suite au mail reçu en mairie, pour une éventuelle adhésion mais aussi en lien avec les retours de plusieurs habitants, au sujet des chats errants. Deux possibilités s'offrent à la commune :

- Convention « Fourrière »

Possibilité de signer une convention « Fourrière » avec la SPA de Saverne. Le coût est de 0.85 € par habitant. Cette convention permet de déposer les chatons entre 4 & 7 mois, mais uniquement s'ils ont de la place. Elle permet aussi de déposer les chiens divagants, susceptibles d'avoir un propriétaire. A contrario cette convention ne permet pas de déposer les chiens errants ni les chats, ni les animaux blessés.

- Campagne de stérilisation

La SPA peut mettre à disposition gratuitement des trappes pour attraper les chats. Maximum 20. A faire plutôt en hiver lorsque les chats ont faim : ils vont alors plus facilement dans les cages.

Une fois attrapés, les chats sont déposés à la SPA pour identification (si tatoué ou pucé).

- ➔ Si le chat appartient à quelqu'un le propriétaire est contacté.
On ne peut pas forcer à la stérilisation / castration.
- ➔ Si le chat est non identifié, la stérilisation / castration peut être demandée par la commune.
Une fois stérilisé / castré, le chat est tatoué d'un « s » dans l'oreille, ce qui permet de voir qu'il a déjà été stérilisé / castré en cas de nouvelle capture.
Les frais sont à la charge de la commune.

Aucune décision n'a été prise, nous souhaitons d'abord organiser une réunion publique le **06.11.26 à 19h30 à ce sujet.**

En parallèle Sabrina Gangloff va essayer de contacter une ou deux associations ayant déjà participé à ce type de campagne.

4. Grille blaireau (lotissement Waldmatt)

Discussion en amont du conseil municipal avec Claude Eulert. Muriel Poirot a constaté le passage d'un blaireau au niveau de la canalisation derrière son terrain. Le passage se fait dans le tuyau qui passe sous le chemin. Crainte d'un bouchon au niveau du tuyau ou de destructions diverses.

Claude proposait de mettre deux cages à l'entrée et à la sortie du tuyau ? Après discussion, la crainte est que l'animal soit simplement déplacé.

Pour l'instant, on ne fait rien, on continue à surveiller uniquement.

5. Ambassadeur de la commune

Jean-Marc Jazon propose de créer un fascicule d'arrivée / bienvenue. L'idée est d'y mettre les informations utiles au village, numéros de téléphone, dates des manifestations, etc. Il est acté de se baser sur le dernier bulletin communal édité.

Cependant : il n'y a pas lieu de désigner un ambassadeur officiel, tous les membres de l'équipe peuvent le faire, de manière spontanée et selon leur temps disponible.

Laura P se propose de s'en occuper pour les nouveaux locataires qui viennent d'emménager au-dessus de la mairie,

6. Commande groupée de fioul pour les habitants de Schoenbourg

Moment optimal : Mai / Juin. Cela n'est plus une règle après les derniers évènements mondiaux. Actuellement, le tarif baisse beaucoup.

- ➔ On attend encore un peu pour passer commande en juillet.
- ➔ On va faire des demandes de devis à différents prestataires.

Faire un flyer pour demander qui est intéressé par cette commande.

- ➔ Martial Oster réalise le flyer :
 - o Demander quantité
 - o Date limite : 11 juillet 2026
- ➔ Sabrina Gangloff s'occupe de la publication et envoi par mail
- ➔ Laura Will s'occupe de la distribution en boîte aux lettres.

7. Matinée de travail membres du CM

Martial Oster propose de travailler ensemble le samedi 11 ou le samedi 18 juillet au matin. Date non retenue, trop d'absents les samedis. L'idée retenue est que chacun gère son planning en fonction du temps qu'il peut accorder, de ce qu'il peut et veut faire. Sabrina Gangloff arrose les fleurs et en profite toujours pour gratter quelques mauvaises herbes. Laura Paulus et Maryline Brucker proposent de faire un groupe de désherbage en soirée : 2 juillet ? Laura WILL propose à Claude Eulert de faire une après-midi désherbage le vendredi 26 juin ?

Nouvelle journée citoyenne prévue à l'automne : le **samedi 17 octobre 2026**

8. Conseil Municipal des jeunes

L'instauration d'un conseil municipal des jeunes a été validée lors de la dernière réunion publique du 29.05.26. 28 personnes présentes, parents, enfants et jeunes. 12 jeunes, de 7 à 22 ans, intéressés. Martial Muller a précisé qu'il y avait du potentiel et que les jeunes ont montré leur envie. Il a été défini que ce serait pour un mandat de 3 ans et que l'âge maximum est de 25 ans en fin de mandat.

Plusieurs questions posées : le budget, le rôle de la commune et les actions à mener.

Possibilité de faire un partenariat à l'avenir avec le Conseil Municipal des Jeunes de Lohr.

- ➔ Premier contact pris avec Lily Knorr qui nous a communiqué les coordonnées de Léon Zimmermann, le Maire du Conseil Municipal des Jeunes.
- ➔ Martial Oster a pris attache avec Léon qui lui a communiqué quelques informations sur leur fonctionnement :
 - o Ils sont 10 entre 7 et 15 ans,
 - o Tout le monde est au même niveau,
 - o Ils réalisent régulièrement des actions, et se réunissent une fois tous les 2 mois,
 - o L'adjointe au maire s'occupe de coordonner le CM des jeunes,
 - o La possibilité de venir à une réunion pour répondre à des questions.

Nouvelle réunion avec les Jeunes le **vendredi 19 juin à 19 heures 30.**

Des flyers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des Jeunes du village et sur la page Facebook.

Deux référents de ce projet ont été nommés : Martial Muller & Laura Paulus.

9. **Projet verger communal**

Charly Lequeuvre a pris contact avec l'association des Piverts à Lohr, qui est prête à nous épauler. L'association a aussi présenté le « Projet Hérisson », avec ses possibilités de subventions. Notre projet peut y prétendre. La commune de Lohr est sur le même type de projet (Haie, Verger).

Il faudrait rencontrer le P.N.R des Vosges du Nord, pour établir le montage financier (achat des arbres).

Le problème rencontré est la limite des parcelles communales :

- Où pourrait-on mettre les haies ?
 - o Parcelle à côté du cimetière ?
- Où pourrait-on mettre le verger ?
 - o Parcelle à côté du cimetière ?
Parcelle tondue par C. STUBER.
→ Charly Lequeuvre doit prendre contact avec lui.
 - o Parcelles derrière la salle ou derrière le city stade ?
Parcelles exploitées par Martial (Ferme Hillmatt) de Lohr.
→ Charly Lequeuvre doit prendre contact avec lui.

La solution pourrait être l'appel à la contribution d'un particulier pour obtenir un terrain ou de proposer aux propriétaires une aide pour redynamiser les vergers autour du village, dont beaucoup sont vieillissants et abandonnés.

10. **Réunion publique au sujet de la déchetterie verte / date à définir en septembre 2026 / mise en place d'un règlement**

Claude Eulert doit régulièrement ramasser des cartons à la déchetterie et dans les champs autour de celle-ci. Lundi 15 juin au matin, un feu semble avoir été allumé à la déchetterie. Pour rappel, cela est interdit.

Durant l'été nous allons retravailler sur un règlement. La réflexion est portée sur le dépôt unique de déchets verts, en raison du site qui est déjà très fragilisé.

Une réunion publique à ce sujet aura lieu le **mercredi 2 septembre à 19 heures 30**.

11. **Réunion publique au sujet de la circulation dans Schoenbourg ainsi que l'entretien des routes / date à définir en octobre 2026**

Route autour de l'ancienne école et entrée du lotissement Waldmatt jugées endommagées. C'est la CCHLPP qui détient la compétence pour entretenir la voirie et faire des travaux. Des devis sont en cours de réalisation. En cas de validation par la CCHLPP, la commune paierait 70 % du montant des travaux, et la CHLPP 30%.

Cependant, les investissements pour l'année 2026 sont gelés au niveau de la CCHLPP.

On a la possibilité de reboucher les trous avec du Macadam à froid qui peut être récupéré à Wingen sur Moder. Denis Oster pose la question de la réparation de certains trottoirs fortement abîmés ?

Concernant la circulation, la commune a la possibilité de mettre en place des panneaux de signalisation (stop, cédez le passage, etc..),

Quant à l'installation de dos d'ânes : ces travaux seraient à intégrer dans l'investissement en lien avec CCHLPP ou la CEA. (voir ci-dessus)

Une réunion publique sur ce thème est fixée **le 09.10.26 à 19 heures 30**

12. Fiabilisation des bases locatives

M. Doublecourt, de la Direction Générale des Finances Publiques a alerté le maire sur le fait que 34 habitants ne payent pas la taxe foncière au juste taux pour leurs locaux : certains éléments de confort, absents lors de la révision cadastrale de 1970, n'ont pas été intégrés au fil des rénovations des logements.

Cela représente un manque à gagner de 1094€ par an pour la commune (environ 33 € pour les locaux concernés).

Si le maire valide (aucune délibération n'est nécessaire), la mention « sous validation du maire » sera visible sur les TF de 2027.

Après consultation de ses membres, et pour ne pas pénaliser les habitants concernés, le CM décide de ne pas procéder à cet ajustement. Martial O en informera le service des impôts.

Par ailleurs, Martial Oster a demandé à M. Doublecourt un historique de la taxe foncière, pour tenter d'avoir une explication sur son taux très élevé pour notre commune.

13. Proposer d'installer 2 spots (éclairage) pour les terrains de pétanque

Après l'aménagement du terrain de pétanque, il serait utile d'éclairer une partie des terrains pour pouvoir y jouer en soirée.

Denis Oster propose de récupérer 1 ancien poteau de lampadaire qui est entreposé derrière la salle pour l'implanter à proximité du terrain de pétanque avec une hauteur d'éclairage adaptée. L'idée serait d'éclairer au moins une partie des terrains.

Cet éclairage serait possible sous 2 conditions :

- Uniquement pendant la plage de l'éclairage public (extinction à 23 heures) Alimentation électrique à partir d'un des lampadaires à proximité,
- Par commande avec un bouton poussoir ou interrupteur lié à une minuterie

Il est nécessaire de discuter avec l'électricien du chantier pour voir la faisabilité et le coût de ce dispositif.

14. La « charrette » de Denis

Denis Oster possède une ancienne remorque qu'il propose de mettre à la disposition de la commune. L'idée est de la garer à un endroit du village (entrée ?) pour la décorer, fleurir dans le but d'embellir le village. Réflexion sur l'emplacement et ce qu'il est possible de faire.

15. Avancement des travaux du mille club / retour sur la réunion publique / Sèche mains

Retour de la réunion publique, globalement positif. Visite de chantier envisagée à l'automne ou en hiver, une fois le gros œuvre terminé.

Que faisons-nous concernant les sèche-mains électriques ?

Poste jugé « élevé » dans le budget du chantier. Faut-il rester sur un modèle électrique, qui doit être aux normes PMR (un pour chaque espace) ou opter pour un modèle papier.

- o Electrique : 8 pour → Modèle retenu
- o Papier : 3 pour
- Arrivée électrique doit être réalisé par l'électricien.
- o Tout le monde est ok.
- Faire des devis pour l'achat du sèche-mains par la commune. La pose serait réalisée par les membres du Conseil Municipal.

Les travaux de la salle reprendront le vendredi 19 juin.

16. Vente du terrain à côté de la maison forestière

L'acheteur, Freddy Zimmermann et les propriétaires de l'ancienne maison forestière, Léonore et Nicolas ont trouvé un accord :

- Léonore et Nicolas rachètent la partie restant de l'ancien jardin. Environ 1.92 ares pour un montant de 10 000 €.
- Freddy Zimmermann acquiert le reste du terrain pour un montant de 38 000 €.

Le terrain a été borné le mercredi 17 juin.

- Martial Oster va prendre contact avec le notaire, probablement celui de La Petite Pierre, pour les ventes.

Charly Lequeuvre demande si la commune risque d'être imposée sur la vente, plus-value ?

Martial Oster confirme que non, car l'achat du terrain par la commune en décembre 2022 remonte à plus de 3 ans.

Laura Paulus et Maryline Brucker ont alerté le Conseil Municipal sur l'obligation une étude de sol à réaliser pour la vente ? Notamment la « G1 » ?

- Martial Oster doit se renseigner.

17. Point SIVOS

Information importante : Fermeture d'une classe maternelle pour la rentrée de septembre 2026.

Cette modification (deux classes restantes) entraîne la suppression d'un poste d'ATSEM (2 postes au lieu de 3).

Christiane SPAEDIG et ses deux collègues ont eu un entretien avec Christian Fauth, président du SIVOS. Il ne souhaite plus que Christiane fasse le bus, pour être présente auprès des enfants dès l'accueil du matin. Christiane a aussi rencontré Martial Oster le jeudi 18 juin avant le Conseil Municipal. Elle est d'accord pour ce changement qui ne lui fait pas perdre d'heures.

Par contre, le SIVOS doit recruter une nouvelle personne pour accompagner les enfants dans le bus. Cindy, de Lohr, ancienne ATSEM, a refusé le poste.

18. Circulation du bus scolaire, rue de la fontaine (rentrée septembre 2026)

Le bus passe actuellement par la Rue de la Fontaine. Cette route est cependant trop étroite, et s'abîme fortement. Le bus n'a pas la possibilité de faire demi-tour, il n'y a pas assez de place pour se déporter. Martial O va voir avec le chauffeur s'il peut s'engager sur la rue principale, une fois que les enfants sont à bord.

19. Organisation de la cérémonie du 13 juillet

Martial Oster et Claude Eulert récupèrent les tonnelles le 9 juillet à 9 heures. La cérémonie du 13 juillet aura lieu à 19h au niveau du chemin d'accès vers la salle (partie verte et goudronnée). S'il pleut, l'évènement se passera sur le parking haut de la salle. L'organisation est ensuite discutée.

20. Divers

- Canicule

Le maire et les adjoints ont reçu un appel de la Préfecture pour le plan canicule. La vigilance ORANGE a débuté le vendredi 19 juin.

- Partenariat avec la commune de Lohr

Rendez-vous le 17 juillet à 19 heures 30 à Lohr pour les adjoints et les maires des deux communes (il est envisagé dans un futur de réunir l'ensemble des membres des deux CM). L'objet de cette rencontre est de créer une relation de confiance, créer des projets communs et se soutenir au sein de la CCHLPP.

Par ailleurs Pierre Gangloff, Maire de Lohr, a confirmé sa présence à la soirée du 13 juillet.

- Terrain du lotissement Waldmatt.

Martial Oster a pris contact avec A. Beyer de Dossenheim, l'actuel propriétaire du terrain. Ils doivent se rappeler la semaine prochaine. Le but est d'échanger sur le devenir de ce terrain et de recueillir les attentes financières du propriétaire.

- Rencontre avec le garde forestier

Rendez-vous le 10 juillet à 17 heures pour la distribution des lots de bois.

Les invitations seront préparées lundi 22 juin par Christelle et distribuées dans les boîtes aux lettres par Laura WILL pour les personnes qui se sont inscrites en décembre 2025.

- Maisons abandonnées

La CCHLPP réalise un travail de fond sur les « maisons abandonnées / inhabitées ». Le but est de pousser à la rénovation ou à la vente. Le président adjoint de la CCHLPP va faire un point et se rapprocher des maires. Notre CCHLPP est fortement impactée par le vieillissement de la population et la baisse de la démographie (1000 habitants soit l'équivalent de 3 fois Schoenbourg). Une réflexion est à mener sur le sujet au niveau communal.

- Anniversaires

2 anniversaires au mois de juillet : Sophie Decker le 16 juillet/ Alice Schroeder le 17 juillet

- Communication avec les habitants

Pas mal de retours suite aux flyers distribués. Une trentaine de personnes souhaitent un envoi mail ou papier.

- ➔ La publication Facebook et les envois par mail seront gérés par Sabrina Gangloff.
- ➔ La distribution dans les boîtes aux lettres seront effectués par Laura WILL

- Monument aux morts

Notre village est un des derniers villages alsaciens qui n'ont pas de monument aux morts sur leur espace public.

Martial Muller, nous a informé que sa femme, Marianne Hareux, a contacté la Délégation Générale du Souvenir Français de Sarre-Union pour obtenir des renseignements sur les aides possibles pour ériger un monument aux morts dans le village.

La DGSF propose effectivement une aide et des conseils pour la réalisation et la recherche des noms. La demande doit venir de la part du maire du village. Martial Oster a pris les contacts.

- Centre aéré

Martial Oster est en contact avec Nathalie Buchi pour l'organisation d'un centre aéré en octobre.

- Soirée Coupe du Monde

Denis souhaiterait essayer d'organiser quelque chose : diffusion du match, le 19 juillet, voir des tours précédents si la France est qualifiée.

De façon simple avec uniquement des boissons. Et/ou peut-être gâteaux réalisés par les membres du conseil municipal ?

- Conseil municipal

Prochain conseil municipal le 23 juillet à 19 heures.

Martial OSTER
Président de séance

Laura WILL
Secrétaire de séance